

Le Mot du Président

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui afin de vous présenter la nouvelle équipe du SMIRTOM de la région de Beaugency.

Le SMIRTOM de Beaugency gère la collecte et le traitement des déchets ménagers de 26 communes soit 46 515 habitants en essayant de rester toujours au plus près de chacun d'entre vous.

Il est important de rappeler qu'au cours des dernières années, de lourds investissements ont été faits au niveau des déchèteries et qu'un nouveau site a ouvert ses portes en octobre 2013 sur la commune de Saint-Ay. Ces travaux permettent aujourd'hui de vous apporter une qualité de service qui, nous l'espérons, vous donnera entière satisfaction.

L'ensemble des investissements a été réalisé sans emprunt et surtout sans augmenter le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Il a été possible d'en arriver là grâce à une gestion financière maîtrisée et nous continuerons à travailler de la même manière et avec la plus grande prudence.

En 2014, une nouvelle dynamique avec de nouveaux projets pour l'avenir : site internet, plate-formes déchets verts, sécurisation du bâtiment administratif du syndicat, etc. Chaque dossier sera traité par des groupes de travail et des commissions qui se composent de personnes compétentes et volontaires. Il a ainsi été créé cinq groupes de travail (Négociation avec la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire, Déchèteries, Collecte, Travaux, Communication) et deux commissions (Appel d'offres et Finances).

L'équipe du SMIRTOM vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et c'est avec plaisir que nous poursuivrons notre travail à vos côtés.



Alain Grillon
Président du SMIRTOM

Une nouvelle équipe pour le SMIRTOM



De gauche à droite : Alain GRILLON (Président), Robert GENTY, Laurent LAUBRET (Travaux), François COINTEPAS (Déchèteries), Marie-Françoise QUERE (Communication), Laurent SIMONNET (Collecte), Jean-Marie CORNIERE (1er vice-Président), Daniel THOUVENIN



Les déchèteries du SMIRTOM font peau neuve

La rénovation des déchèteries, objet d'un investissement important a permis la mise en sécurité ainsi que la mise aux normes de ces sites devenus vétustes. (sauf Ardon)

Coût global des investissements : 761 570 €

Détail des travaux :

- Garde-corps devant toutes les bennes (impératif de sécurité)
- Nouveaux locaux pour les gardiens
- Mise en place de locaux de stockage des DEEE et des toxiques
- Nouvelle signalisation verticale et horizontale
- La déchèterie de Meung-sur-Loire a subi une transformation plus radicale avec l'agrandissement de la zone d'accueil et l'inversion du sens de circulation.

La déchèterie de Saint-Ay Collecte des pneumatiques

La nouvelle déchèterie de Saint-Ay ouverte depuis Octobre 2013 est le seul lieu où l'on peut déposer les vieux pneus (voitures-motos) avec cependant quelques contraintes.

Les pneumatiques doivent être :

- Sans jante ni chambre à air
- Entiers (non découpés)
- Propres (sans moisissure) et secs
- Les pneus de camions, de tracteurs et de vélos ne sont pas acceptés



Le SMIRTOM en chiffres en 2013



- **Ordures ménagères** : 10 503,88 Tonnes
Coûts de Collecte/Transfert/Traitement : **2 403 462 €**

- **Emballages ménagers recyclables** (porte à porte et apport volontaire) : 1 039,49 Tonnes
- **Verre en points d'apport volontaire** : 1 442,76 Tonnes
- **Journaux/Magazines** : 941,40 Tonnes
Coûts de Collecte/Transfert/Traitement : **900 847 €**

- **Déchèteries** : 12 847,77 Tonnes
Coûts de Collecte/Transfert/Traitement : **992 399 €**

FLASH

Quelques règles de tri

Erreur de tri = Refus = Incinération = Coûts

A ne pas mettre dans la poubelle jaune :

- Les gros cartons
- Les emballages plastiques non recyclables
- Les papiers et journaux
- Le polystyrène, les verres
- Les déchets ménagers (poubelle grise).

Vous retrouverez, en 2015 sur le site internet, nos recommandations pour un tri parfait pour :

- les poubelles grises et jaunes
- les apports volontaires (journaux, verres etc ...)
- les déchèteries

Dans un souci d'économie et de Développement Durable la Lettre du SMIRTOM « papier » ne sera plus diffusée. Vous la retrouverez sur le site internet qui sera mis à votre disposition début 2015.

Les horaires d'ouverture de vos déchèteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Ardon	10H00/12H00					14H00/18H00 13H30/17H30	
Cléry-St-André	9H00/12H00 13H30/17H30		9H00/12H00 13H30/17H30		13H30/17H30	9H00/12H00 13H30/17H30	
Epieds-en-Beauce	9H00/12H15 14H00/17H00					9H00/12H15 14H00/17H00	
Ligny-le-Ribault	10H00/12H00		10H00/12H00			9H00/12H00	
Meung/Loire	14H00/18H00 14H00/17H00		9H00/12H00	9H00/12H00		9H00/12H00 14H00/18H00 14H00/17H00	9H00/12H00
St Ay	9H00/12H00	14H00/18H00 14H00/17H00	14H00/18H00 14H00/17H00		9H00/12H00	9H00/12H00 14H00/18H00 14H00/17H00	
Villorceau	9H00/12H00 14H00/17H00	9H00/12H00 14H00/17H00	9H00/12H00 15H00/18H00 14H00/17H00		14H00/17H00	9H00/12H00 14H00/17H00	
	Horaires d'Hiver du 01/11 au 31/03		Horaires d'Eté du 01/04 au 31/10				